



Arrestation suite a control alcoolemie

Par **Ghilas**, le **23/01/2012 à 12:58**

Bonjour,
Hier soir en rentrant chez moi avec mon deux roue ayant bu quelque vers de biere je me suis arreter a mi chemin pour uriner. De retour a mon scooter j ai vu trois Personnes autour de ce dernier c'etait la police en civil. Je me soumets au control je leur dis que j ai bu et il decide de m enmener au poste de police. Le souci c est que j ai jamais fuit avec mon scooter mais sur le proces verbal ils ont precisé ca. Ma question est que dois- je faire pour prouver a la justice que je n ai jamais fuit la police. Merci

Par **Tisuisse**, le **23/01/2012 à 19:05**

Bonjour,
Voir les post-it en en-tête de ce présent forum, notamment celui de la conduite sous alcool et celui du refus d'obtempérer.
Bonne lecture.